

PLAN DE COURS

POL-2325 : Régimes politiques, religions et laïcités dans le monde

NRC 88142 | Automne 2016

Préalables : POL 1003 OU ANT 1102 OU SCR 1000	
Mode d'enseignement : À distance	
Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3

Les régimes politiques contemporains et la régulation du fait religieux. Dynamiques religieuses transnationales : culture, identité, idéologie. Survol des développements institutionnels en contexte de globalisation. À titre indicatif : les droits civils et politiques, la compétition politique et électorale, la mise à l'agenda. Enjeux de la coexistence : pluralisme et monisme, neutralité, laïcités et confessionnalités.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=70626>

Coordonnées et disponibilités

Jean-Francois Létourneau
Responsable de l'encadrement
jean-francois.letourneau.1@ulaval.ca

Disponibilités
Sur demande.

Pauline Côté
Professeure
<http://www.pol.ulaval.ca/?pid=213>

Disponibilités
mercredi :
15h30 à 17h30 - [DKN 4449](#) - du 7 sept. 2016 au 14 déc. 2016

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30*
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

* Il est à noter que le comptoir fermera ses portes à compter de 16h30 du 22 août au 2 septembre.

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Buts et objectifs généraux du cours	4
Approche pédagogique	4
Démarche d'apprentissage	5
Mode d'encadrement	5
Classe synchrone	5
Feuille de route	6
Évaluations et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Discussions et débats sur thèmes d'actualité	8
Examen intra	8
Commentaire initiateur (une moitié du groupe)	9
Commentaire discutant (l'autre moitié du groupe)	10
Examen final en salle de classe	10
Informations détaillées sur les évaluations formatives	11
Auto-évaluations	11
Tirage au sort (attribution des rôles pour le commentaire)	11
Barème de conversion	11
Plagiat	12
Règles disciplinaires	12
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	12
Gestion des délais	12
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	13
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	13
Auto-évaluations	13
Inscription pour le lieu d'examen	13
Matériel didactique	14
Liste du matériel obligatoire	14
Droits d'auteur	15
Matériel informatique et logiciels	15
Bibliographie et annexes	16
Bibliographie sélective	16
Annexes	17

Description du cours

Introduction

Ce cours de 3 crédits porte sur la régulation du fait religieux dans le cadre des régimes politiques contemporains. Axé sur une typologie usuelle de l'autorité politique, il relève d'emblée quelques traits exemplaires de l'articulation des pouvoirs publics, du gouvernement civil et de la religion. Dans un deuxième temps il aborde les principales dynamiques religieuses, y inclus leur genèse et sources transnationales. Enfin, il incite à réfléchir sur quelques enjeux saillants en contexte de globalisation. À titre indicatif: la compétition politique et électorale, les droits civils et politiques, la mise à l'agenda public de diverses manifestations religieuses.

Trois clés d'intelligibilité des rapports entre les régimes politiques, la religion et la laïcité dans le monde contemporain sont introduites tour à tour. La première est celle des institutions : souveraineté dans l'État (peuple, nation, parti), constitution et principes de légitimité (confession, séparation, neutralité, laïcité), relation des pouvoirs (civils, religieux, militaires), loi et administration publique, rapports gouvernants/gouvernés, mobilisation politique (Module I).

Par-delà l'organisation formelle des pouvoirs, une seconde clé ouvre sur les dynamiques transnationales de la culture, de l'identité et de l'idéologie religieuses. L'incidence éventuelle sur l'état des forces politiques instituées (soutien et instrumentalisation réciproques, repli et déploiement, recomposition), de même, sur la transformation éventuelle des régimes : opposition et contestation (Module II).

Enfin une troisième clé ouvre sur divers cas de figure de l'apaisement et de la tension entre manifestations religieuses et conduite du gouvernement sous l'effet réel ou appréhendé de forces transnationales: droits fondamentaux, limitation et négation, sécularisme, protectionnisme religieux. Une attention particulière sera portée à la polarisation récente des opinions entre tenants de convictions religieuses et laïques autour de mesures de régulation (cas de la tenue vestimentaire) (Module III).

Le cours s'adresse particulièrement aux étudiants de premier cycle des programmes de science politique, droit, études internationales, histoire et sociologie. Du point de vue du contenu, il permet l'approfondissement des notions de base acquises sous l'intitulé « Régimes politiques et sociétés dans le monde » par le recours à la discussion raisonnée d'enjeux actuels concrets.

Ce « Guide d'étude » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours!

Buts et objectifs généraux du cours

Ce cours a pour objectif principal d'amener les étudiants à repérer divers parcours institutionnels empruntés par les rapports entre l'autorité séculière, civile et religieuse, par là même, de mettre en perspective la formulation d'enjeux, de règlements et de solutions politiques relatives à la question religieuse.

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sera plus particulièrement en mesure d'identifier de façon adéquate les outils conceptuels et analytiques utiles à l'appréhension raisonnée des règles, acteurs et enjeux de régulation en cause dans un contexte ou une situation donnée. Parmi ces outils :

- Les types de régime politique (démocraties pluralistes, démocraties d'hégémonie, autoritarisme confessionnel ou laïque, dictatures confessionnelles ou d'orthodoxie partisane) en rapport avec la nature de l'État et des forces politiques, les modalités de la lutte politique et l'extension du contrôle idéologique et normatif de l'État sur la société.
- La déterritorialisation politique de la religion et ses conséquences. Les religions en contact. La religion en tant que culture, identité, idéologie. La diffusion religieuse dans un monde globalisé. La transmission religieuse dans un monde globalisé. Les principaux ressorts de la contestation et de l'opposition religieuse : la sécularisation autoritaire, le verrouillage du champ politique, les luttes d'hégémonie, le traditionalisme, la révolution islamique.
- La question religieuse et les dilemmes centraux de la primauté du droit ou de l'ordre symbolique, de l'inclusion ou de l'exclusion citoyenne, de l'échange et de la clôture sociale.

Approche pédagogique

En lien avec les objectifs généraux, la matière du cours sera constituée avant tout de données factuelles et de notions analytiques de base relatives aux institutions publiques et à la vie politique d'un État ou d'un regroupement d'États sous l'angle des rapports à la religion, ou encore à la nature et à l'impact politique des forces religieuses transnationales.

En outre, ce cours est expressément conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Ceci étant, afin de faciliter l'abord de certains éléments moins familiers, ou encore la prise de recul face à certains enjeux controversés, la formule pédagogique fera à l'occasion recours aux sources visuelles et sonores : œuvre cinématographique, documentaire, captation vidéo ou audio de débat d'idées et d'opinions. Il en sera de même du recours aux cartes géographiques et au commentaire explicatif.

Le matériel didactique et la formule utilisés permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation.

Démarche d'apprentissage

La [Feuille de route](#) est le premier document à consulter au moment d'amorcer une nouvelle séance de cours. S'y trouvent les informations sur l'ensemble des activités à réaliser sur une base hebdomadaire, notamment:

- Les objectifs spécifiques au contenu de la séance;
- Un court texte synthèse qui introduit le thème de la semaine;
- Le cas échéant, les sources visuelles et sonores à consulter en préparation ou à l'appui des lectures obligatoires;
- Les lectures obligatoires;
- Les lectures ou sources multimedia complémentaires;
- Les exercices d'auto-évaluation (premiers modules) qui permettent de vérifier la compréhension des contenus et d'assurer la démarche analytique;
- Lorsque s'applique, les consignes pour la classe synchrone.

Mode d'encadrement

Le forum a été créé pour répondre aux questions d'intérêt général. Pour les questions qui profiteront à toute la classe, prière de communiquer via cet outil. Pour chaque thème ainsi que pour chacune des évaluations, un forum y a été créé afin de regrouper les questions. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte. Ne manquez donc pas de vous référer au site ENA du cours et à vos documents avant d'en référer au responsable de l'encadrement.

Pour les questions d'ordre personnel, vous pouvez communiquer avec la professeure [courrier électronique](#).

Le délai de réponse pour les questions sur le forum ou par courriel est de 48 heures ouvrables (i.e. à l'exception du samedi et du dimanche).

Des séances de classe synchrone pourront avoir lieu à des dates qui seront précisées dans le site web ENA.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Classe synchrone

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter le [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une séance synchrone :

Les séances ont lieu sur la plateforme Adobe Connect. Visitez la section Classes Virtuelles de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles pour la session.

Vous devrez utiliser votre IDUL et votre NIP pour vous connecter. Si vous vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* en haut à gauche.

Pour participer à une rencontre Adobe Connect, il est important de disposer d'un casque d'écoute avec microphone. L'utilisation des haut-parleurs et du micro interne de votre ordinateur n'est pas recommandée, car cela pourrait générer de l'écho qui indisposerait les autres participants.

Si vous ne possédez pas de casque d'écoute avec microphone et que vous prévoyez en acheter un, nous vous suggérons de vous procurer un modèle avec prise USB. Le son sera de meilleure qualité et le branchement sera plus facile qu'avec les modèles dits « analogiques » (mini-fiches).

Pour comparer différents modèles, nous vous invitons à consulter la [section Casques d'écoute sur le site Web de la librairie Zone de l'Université Laval](#).

Pour écouter une séance en différé :

Si le professeur l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand le professeur les aura publiés.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Évaluations
PETIT LEXIQUE USUEL		
Constitutions du monde: Sources électroniques	5 sept. 2016	
Module 1 : Régimes politiques et régulation du fait religieux		
Thème 1 - L'État et la régulation du fait religieux	6 sept. 2016	
Thème 2 - Les démocraties pluralistes	12 sept. 2016	
Thème 3- Les démocraties pluralistes: Canada et Québec	19 sept. 2016	
Thème 4 - Démocraties d'hégémonie disputée (Turquie)	26 sept. 2016	
Examen intra *** Le questionnaire est disponible pour une durée de 90 minutes consécutives. Afin de bénéficier de l'entièreté de la période de disponibilité, l'on doit accéder au questionnaire au plus tard à 14h00.	7 oct. 2016	Vendredi 7 oct. Examen intra en ligne. Durée: 90 min. Questionnaire accessible entre 12h30 et 15h30.
Thème 5 - Autoritarisme confessionnel \ Autoritarisme séculier : des voies de sortie? Les cas du Maroc et de l'Egypte	10 oct. 2016	
Thème 6 - Moyen-Orient et Afrique : Printemps arabe, religion et démocratie	17 oct. 2016	
Thème 7 - Dictature et république totalitaire: les cas de la Chine et de l'Iran	24 oct. 2016	
Semaine de lecture - Révision et approfondissement des thèmes en vue du commentaire	31 oct. 2016	
Module 2 : Les dynamiques du fait religieux		
Vidéo introductive aux modules II et III		
Thème 8 - Démographie des religions: globalisation et enjeux de la transmission religieuse	7 nov. 2016	Commentaire initiateur: à rédiger entre le 7 et le 13 novembre 2016
Thème 9 - Idéologies religieuses transnationales	14 nov. 2016	Commentaire discutant. À rédiger entre le 15 et le 21 novembre 2016
Thème 10 - Identités religieuses, utopie et radicalisme	21 nov. 2016	
Module 3: Enjeux actuels de la régulation du fait religieux		
Thème 11 - La laïcité en tant que politique publique : regard sur le débat québécois	28 nov. 2016	
Thème 12 - Droits, politiques publiques et question religieuse :	5 déc. 2016	

Titre	Date	Évaluations
Restriction et discrimination		
Révision en continu! Questionnaires d'auto-évaluation en vue de l'examen final. Disponibles du 6 décembre au 11 décembre décembre, 23h59.	12 déc. 2016	
Liste des figures et tableaux Pour l'équipe enseignante seulement.		
Examen final en classe		Samedi 17 décembre 2016 9h - 12h
Enregistrements des classes virtuelles		
Classe virtuelle 1 - 26 septembre 2016		
Classe virtuelle 2 --24 octobre 2016		

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Discussions et débats sur thèmes d'actualité	À déterminer	Individuel	10 %
Examen intra	Le 7 oct. 2016 de 12h30 à 15h30	Individuel	30 %
Commentaires analytiques (La meilleure évaluation de ce regroupement)			20 %
Commentaire initiateur (une moitié du groupe)	Du 7 nov. 2016 à 08h30 au 13 nov. 2016 à 21h30	Individuel	---
Commentaire discutant (l'autre moitié du groupe)	Du 15 nov. 2016 à 08h30 au 21 nov. 2016 à 21h30	Individuel	---
Examen final en salle de classe	Le 17 déc. 2016 de 09h00 à 12h00	Individuel	40 %

Formatives			
Titre	Date	Mode de travail	
Auto-évaluations	À déterminer	Individuel	
Tirage au sort (attribution des rôles pour le commentaire)	À déterminer	En équipe	

Chaque étudiant du cours devra rédiger **un court commentaire analytique**, soit en qualité d'initiateur de la réflexion portant sur un texte d'actualité, soit en qualité de discutant. L'attribution des rôles est faite au hasard. L'étudiant assigné au groupe 'initiateur' se voit assigner son sujet le 7 novembre, à remettre le 13 novembre. L'étudiant assigné au groupe 'discutant' se voit assigner son sujet le 15 novembre, à remettre le 21 novembre.

Prévoir des disponibilités entre ces dates pour la rédaction de l'un ou de l'autre de ces courts commentaires analytiques.
L'attribution des sujets et la remise des travaux se font par l'entremise du site au Portail des cours.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Discussions et débats sur thèmes d'actualité

Date : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Directives de l'évaluation :

Les étudiants sont invités à venir discuter et débattre sur différents sujets d'actualités proposés en lien avec chacun des thèmes.

Longueur suggérée : plus ou moins 250 mots.

Structure : répondre à la question initiale, ou encore répondre à l'intervention d'un autre étudiant.

Pondération : Chaque intervention sera évaluée sur 5 points. Les deux meilleures interventions seront retenues. Une intervention structurée et claire, qui mobilise des notions vues dans le cadre du cours, se méritera la totalité des points (Excellente réponse). Une intervention correcte en lien avec le thème se méritera 2,5 point sur 5 (Bonne réponse). Une intervention hors propos ou jugée non-pertinente ne vaudra aucun point. Les points peuvent être cumulés jusqu'à un total de 10. Aucune limitation ne s'applique au nombre d'interventions par semaine. Néanmoins seule une intervention par semaine sera notée.

** À noter que jusqu'à la moitié des points peut être enlevée lorsqu'une intervention présente un nombre significatif de fautes de français.

Les discussions et débats doivent obligatoirement se dérouler dans le respect d'autrui. Les échanges prendront fin chaque semaine les dimanches à 23h59, en lien avec le thème correspondant.

Examen intra

Titre du questionnaire : [Examen Intra](#)

Période de disponibilité : Le 7 oct. 2016 de 12h30 à 15h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Directives :

Format

Questionnaire à compléter en ligne.

Le temps alloué pour ce questionnaire est limité : Se connecter au plus tard à 14h!

- Le décompte sera déclenché lorsque vous cliquerez sur le bouton « Commencer ».
 - Ce décompte n'arrêtera pas si vous fermez la fenêtre du questionnaire.
-

Vous devrez soumettre votre questionnaire avant le 13 février 2015 à 15h30, même si le temps alloué pour répondre au questionnaire n'est pas entièrement écoulé.

- 15 minutes avant la fin, le chronomètre changera de couleur pour vous avertir.
-

Description de l'examen

Connaissance appliquée des principaux mécanismes institutionnels de la régulation publique du fait religieux présentés au Module I. Synthèse raisonnée des types de régimes politiques au plan du contrôle idéologique et normatif de la religion, ainsi que du niveau d'intervention gouvernementale et législative en matière religieuse. Les questions d'examen suivront le format des questions et exercices d'auto-évaluation.

Porte sur la matière obligatoire du Module 1, soit les thèmes 1 à 4 inclusivement, telle que consignée sur chacune des feuilles de route (à la rubrique Documents obligatoires à consulter). Comprend les vidéos d'introduction générale du cours et de présentation du Module 1, ainsi que le document de présentation narrée de chacune des séances par la professeure.


Critères d'évaluation:


- Pour les questions/réponses:
 - Connaissances (exactitude) : 100%
- Pour les questions à développement:
 - Connaissances: 50%
 - Argumentation: 25%
 - Analyse: 25%


Matériel autorisé:

Ensemble du matériel obligatoire. L'examen se déroulant en temps réel sur une période restreinte, il est essentiel que les contenus aient été compris et assimilés au préalable.

CONSEILS TECHNIQUES

 Vous ne pouvez pas faire d'examen en ligne avec une **tablette** ou un **téléphone mobile**. Le manque de compatibilité entre le Portail ENA et les appareils mobiles pourrait vous causer des problèmes.

 Il est fortement conseillé d'utiliser une connexion avec câble et non le réseau **sans-fil (WIFI)**.

 Si vous utilisez un ordinateur portable, assurez-vous d'avoir le **fil d'alimentation** branché avant de débiter l'examen.

Si vous éprouvez des problèmes techniques, contactez le Centre APTI au 418-656-2131 poste 3278 pendant les heures de soutien indiqué ci-dessous.

Il y aura du soutien pour cet examen selon l'horaire régulier.

Commentaire initiateur (une moitié du groupe)

Date :	Du 7 nov. 2016 à 08h30 au 13 nov. 2016 à 21h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Commentaires analytiques</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver la meilleure évaluation du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement

est de 20 % de la session.

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Description du travail

Synthèse critique. Rédaction d'un court commentaire analytique (deux pages, 700 à 800 mots) suite à la lecture d'un texte d'actualité (nouvelle, commentaire, éditorial, extrait de discours public ou politique) en lien avec la matière du cours (**thèmes 1 à 7 incl.**). Le but de l'exercice est la mise à profit des connaissances et des notions acquises. Par là même, d'amener à réfléchir sur les limitations les plus courantes du débat public sur toute question complexe, sensible, controversée ou litigieuse.

Critères d'évaluation

- Délimitation du sujet : 25%
- Mise à contribution de la matière du cours: 25%
- Critique des données d'ordre factuel: 25%
- Critique raisonnée: 25%

Voir le détail ci-dessous:

Fichiers à consulter :

 [Consignes commentaire initiateur AUT 2016](#) (130,76 Ko, déposé le 29 août 2016)

 [Grille évaluation Commentaire initiateur AUT 2016](#) (67,19 Ko, déposé le 29 août 2016)

Commentaire discutant (l'autre moitié du groupe)

Date :

Du 15 nov. 2016 à 08h30 au 21 nov. 2016 à 21h30

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

Cette évaluation fait partie du regroupement *Commentaires analytiques* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver la meilleure évaluation du regroupement*. La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Description du travail

Synthèse critique. Rédaction d'un court commentaire analytique (une page, 700 à 800 mots) en sorte de prolongement ou de réorientation d'un premier commentaire effectué par un ou une collègue. Le but de l'exercice est de mettre à profit les connaissances et les notions acquises (**thèmes 1 à 7 incl.**). Par là même, d'amener à réfléchir sur les limitations les plus courantes du débat public sur toute question complexe, sensible, controversée ou litigieuse.

Critères d'évaluation

- Délimitation du sujet : 25%
- Mise à contribution de la matière du cours: 25%
- Révision, approfondissement ou enrichissement de la critique des données d'ordre factuel: 25%
- Révision, approfondissement ou enrichissement de la critique raisonnée: 25%

Voir le détail ci-dessous.

Fichiers à consulter :

 [Consignes commentaire discutant AUT 2016](#) (144,82 Ko, déposé le 29 août 2016)

 [Grille évaluation Commentaire discutant AUT 2016](#) (67,86 Ko, déposé le 29 août 2016)

Examen final en salle de classe

Date :

Le 17 déc. 2016 de 09h00 à 12h00

Mode de travail :

Individuel

Pondération : 40 %
Remise de l'évaluation : Local de l'examen à déterminer
Directives de l'évaluation :

Description de l'examen

Synthèse critique des connaissances, réflexion analytique portant sur l'ensemble de la matière du cours (Modules 1, 2,3).

Réponse à deux questions à développement sur un choix de trois sujets.

Critères d'évaluation

Connaissances: 50%

Structuration logique et argumentation: 20%

Analyse: 20%

Originalité: 10%

Voir le détail ci-dessous.

Matériel autorisé

Manuel obligatoire. Matière du cours, notes et synthèses personnelles. Dictionnaires de langue. Aucun accès internet.

Fichiers à consulter :  [Grille évaluation Examen final en salle Aut. 2016](#) (59,9 Ko, déposé le 7 juin 2016)

Matériel autorisé : Manuel obligatoire. Matière du cours, notes et synthèses personnelles. Dictionnaire de langue. Aucun accès internet.

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Auto-évaluations

Titre du questionnaire : [questionnaires formatifs](#)
Période de disponibilité : À déterminer
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel

Tirage au sort (attribution des rôles pour le commentaire)

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99

Cote	% minimum	% maximum
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
E	0	49,99

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- i. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- i. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- r. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- r. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 23 à 46 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :

https://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Gestion des délais

Les commentaires initiaux et discutants doivent être acheminés à la boîte de dépôt, au Portail, au jour et à l'heure limite ci-haut indiqués. Un point sera perdu par jour de retard, en commençant par la première minute suivant l'heure limite. Après la cinquième journée de retard, la note 0 sera attribuée. À titre d'exemple: une remise du commentaire initiateur le 13 novembre à 21h31 entraînera la perte de 1 point sur 20. Si le travail est remis le 18 novembre après 21h30, la note 0 sur 20 points inscrite. Le dépôt dans la boîte au Portail fait foi de la date et de l'heure de la remise.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation (sur WebCT) qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

En vous souhaitant à toutes et tous une excellente session!

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l'adresse suivante:

https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examens

Auto-évaluations

Pour chaque thème, des modules d'auto-évaluation sont à disposition sous forme de questions/réponses aux lectures obligatoires ou de petits exercices de recherche documentaire et d'exploration personnelle à partir des outils fournis sur le site du cours (page d'accueil et feuilles de route). Ces auto-évaluations ne sont pas notées. Chaque module d'auto-évaluation ne sera disponible que pendant la semaine suivant la publication de son thème correspondant.

Description de l'exercice

- Comprendre et synthétiser la matière.
- Connaître et utiliser adéquatement les principales sources documentaires pertinentes selon la périodicité (sites de nouvelles), la provenance (sources gouvernementales, textes législatifs et rapports de commission, organisations non gouvernementales), l'autorité (périodiques scientifiques et ouvrages spécialisés).

Inscription pour le lieu d'examen

Aux étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec : inscription obligatoire pour le lieu d'examen.

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'[inscription pour le lieu d'examen](#). Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



[Dictionnaire des faits religieux] (1re éd édition , xvi tome)

Auteur : Azria, Régine, Hervieu-Léger, Danièle, 1947-
Éditeur : Presses universitaires de France (Paris , 2010)
ISBN : 9782130545767



Trajectoires de la neutralité

Auteur : Amiraux, Valérie, éditeur intellectuel, Koussens, David, 1976- éditeur intellectuel, ebrary, Inc
Éditeur : Presses de l'Université de Montréal, Canadian Electronic Library (Beaconsfield, Quebec, [Montréal, Québec] , 2014)
ISBN : 9782760633490

L'achat du *Dictionnaire* est fortement recommandé. Il s'agit d'un ouvrage essentiel à avoir près de soi en tout temps pour le cours. Ce matériel est également disponible pour consultation sur place à la bibliothèque générale du pavillon Jean-Charles-Bonenfant.

Par ailleurs, la lecture des ouvrages de base du cours POL-1003, *Régimes politiques et sociétés dans le monde*, sera considérée acquise AVANT le début du cours. Ces ouvrages sont les suivants :

GOSELIN, Guy et Marcel FILION, *Régimes politiques et sociétés dans le monde*, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 386 p. (ISBN 978-2-7637-8291-1).

LEROY, Paul, *Les régimes politiques du monde contemporain*, tome 2 – Les régimes politiques des États socialistes et des États du tiers-monde, Presses universitaires de Grenoble, 2003 (ISBN 2 7061 0965 3).

Ce matériel est disponible pour consultation sur place et emprunt à la bibliothèque générale du pavillon Jean-Charles -Bonenfant et aussi en vente à la Librairie Coopérative Zone Université Laval.

Êtes-vous désireux de vous familiariser avec les données de base du monde des religions (évolutions démographiques, mouvements migratoires, grandes réformes des modes de vie, événements politiques majeurs)? Voici une suggestion de document complémentaire dont l'utilité a fait ses preuves:

L'Atlas des religions. Comprendre le présent à la lumière du passé, Paris, Le Monde, La Vie Hors série, Édition 2015, 186 pages.

Il s'agit d'un bel outil de référence. Une copie de l'édition de 2015 ainsi que deux copies de l'édition antérieure (2011) sont disponibles pour consultation sur place à la réserve des professeurs de droit et de science politique, 2e étage de la bibliothèque générale du pavillon Jean-Charles -Bonenfant (non disponible dans internet).

Pour commander (livraison seulement sur le territoire français...):
<http://boutique.lemonde.fr/le-monde-hors-serie-l-atlas-des-religions.html>

Réserve des professeurs de droit et de science politique (2e étage - Bibliothèque Bonenfant, au nom de la professeure)

Dictionnaire des faits religieux (comme ci-dessus).

Droits d'auteur

Le matériel pédagogique en usage a été évalué à la lumière de la *Politique relative à l'utilisation de l'oeuvre d'autrui*.

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre votre cours sur le Portail ENA sans difficulté, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Navigateurs Internet supportés	
Google Chrome	Télécharger et installer
Mozilla Firefox 3.6 ou +	Télécharger et installer
Apple Safari 5 ou +	Par défaut sur Mac
Microsoft Internet Explorer 10 ou +	Par défaut sur Microsoft Windows
Opéra 15 et +	Télécharger et installer

Logiciels obligatoires	
Adobe Reader Pour lire les PDF dans votre navigateur	Téléchargement et mise à jour
Java Pour déposer des fichiers dans le site de cours	Téléchargement et mise à jour
Adobe Flash Player Pour lire les vidéos, audio et contenu multimédia	<i>(intégré par défaut dans Google Chrome)</i> pour les autres navigateurs : Téléchargement et mise à jour
TeamViewer <i>Pour de l'aide à distance</i>	<p>TeamViewer est l'application utilisée pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.</p> <p>Contactez un agent de soutien informatique au 418-656-2131 poste 3278 selon l'horaire en vigueur qui est disponible dans la section <i>Informations Générales</i> de ce site de cours.</p> <p>Pour télécharger l'application, rendez-vous à cette page.</p>

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée.

Dans l'ensemble, la consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS. **Il existe toutefois certaines limites :**

- les appareils mobiles sous **Windows RT** et **BlackBerry** ne sont pas supportés;
- le contenu **Flash** n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de **glisser-déposer** n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Bibliographie et annexes

Bibliographie sélective

Des indications bibliographiques figurent sous chacun des thèmes.

Publications de la professeure:

Teyssier, Ronan et Pauline Côté, « Les mesures d'importance de la religion dans les études électorales : une revue de la littérature » *Social Compass*, 2014, 61 (3), septembre: pp.384-405.

Pauline Côté, « Accommodement » *Dictionnaire des faits religieux*, Azria, Régine et Danièle Hervieu-Léger (sous la direction de), Paris, P.U.F.2011, pp.4-7.

Pauline Côté, « Quebec and Reasonable Accommodation : Uses and Misuses of Public Consultation », dans Lori G. Beaman et Peter Beyer (dir.), *Religion and Diversity in Canada*, Religion and Social Order, Volume 16, Leiden / Boston, Brill, 2008 : 41-65.

Pauline Côté et T. Jeremy Gunn (sous la direction de) *La nouvelle question religieuse. Régulation ou ingérence de l'État? The New Religious Question. State Regulation or State Interference?* Bruxelles, Presses Interuniversitaires Européennes- Peter Lang, 2006, 398 p. (Dieux, Hommes et Religions, no 9).

Pauline Côté, « Politiques religieuses et exercice de la raison publique en France et au Canada », *Éthique publique*, 2006, vol.8. no 1 : 29-43.

Pauline Côté et T. Jeremy Gunn, « The Permissible Scope of Legal Limitations on the Freedom of Religion or Belief in Canada », *Emory International Law Review*, 2005, Volume 19, No 2, Summer : 685-751.

Pauline Côté, « De la vérité au pluralisme raisonnable », dans Marc Pelchat et Gilles Routhier (dir.), *L'inscription de la théologie dans l'université publique et pluraliste*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.

Pauline Côté, « Towards Technocratic Pluralism? Public Management of Religious Diversity in Canada », dans James T. Richardson (dir.), *Regulating Religion : Case Studies from Around the Globe*, Kluwer Academic/Plenum Publishers, 2003, chap 27 : 419-440.

Pauline Côté, « Autorité publique, pluralisation et sectorisation religieuse en modernité tardive », *Archives de Sciences sociales des Religions*, 121, janvier-mars, 2003 : 19-39.

Pauline Côté, « Religion, politique, liberté », *Social Compass*, 49(2), 2002 : 273-277.

Pauline Côté (dir.), *Chercheurs de dieux dans l'espace public/Frontier Religions in the Public Space*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2001.

Pauline Côté, « Public Space-Building in Religion : A Multidimensional Phenomenon », dans Pauline Côté (dir.), *Chercheurs de dieux dans l'espace public/Frontier Religions in the Public Space*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2001.

Pauline Côté, « Échange généralisé et politique de prestige religieux dans l'espace publicmonde », dans Pauline Côté (dir.), *Chercheurs de dieux dans l'espace public/Frontier Religions in the Public Space*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2001.

Pauline Côté et James T. Richardson, « Disciplined Litigation and 'Deformation' : Dramatic Organization Change in Jehovah's Witnesses », *Journal for the Scientific Study of Religion*, 40(1), 2001 : 11-25.

Pauline Côté, « Charte canadienne des droits et gestion du pluralisme religieux », *Revue internationale d'études canadiennes*, 23, 2001 : 13-42.

Pauline Côté et Sylvain Nadeau, « Actualité de la question religieuse. La religion serait-elle devenue, redevenue ingouvernable? » *Le Devoir*, samedi et dimanche, 18 et 19 septembre 2004.

«Kirpan, érouv, hidjab... et après? », *Le Journal du Barreau*, Volume 34 - numéro 12 - 1er juillet 2002.

Annexes

 [Protocole de rédaction des travaux - guide bibliographique \(voir pages 3 et 4\)](#)